

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	10
Votants	43



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 088

Attribution du marché d'étude pour le transfert des compétences « eau »

Séance du 21 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences d'Aubusson, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 14 septembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN VALERIE ; PRIOURET DENIS ; LEGER JEAN LUC ; ESTERELLAS PHILIPPE ; LHERITIER LAURENT ; TERNAT DIDIER ; BIALOUX CLAUDE ; DEBAENST CATHERINE ; DETOLLE ALAIN ; BAUCULAT ANNICK ; DUGAUD ISABELLE ; HAGENBACH NADINE ; HAYEZ MARIE FRANCOISE ; MOINE MICHEL ; ROUGIER BERNARD ; LABOURIER DOMINIQUE ; COLLIN PHILIPPE (*Départ à 19H30 avant le vote du point 4 _ Pouvoir à DEBAENST CATHERINE*) ; FOURNET MARIE HELENE ; LABARRE JACQUELINE ; NICOUX RENE ; ROULET ALAIN ; SIMONS BENJAMIN ; RAVET NADINE ; SALVIAT GERARD ; BŒUF JACQUES ; LANNEAU GUY ; CHABANT EVELYNE ; PERIERRE VINCENT ; ARNAUD CHRISTIAN ; FOUGERON ROGER ; AUMENIER GERARD ; DEPEIGE MONIQUE ; MIOMANDRE DIDIER ; TOURNIER JACQUES.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; MOUTARDE Jacques à ROUGIER Bernard ; DUCOURTIOUX Stéphane à MOINE Michel ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; ROGER Thierry à DUGAUD Isabelle ; PENAUD Corinne à LABOURIER Dominique ; COLLIN Philippe à DEBAENST Catherine ; BONIFAS Marina à PRIOURET Denis ; LEGROS Pierrette à BIALOUX Claude ; JOSLIN Jean-Louis à CHABANT Evelyne.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : COLLET-DUFAYS Céline ; PINLON Evelyne.

L LHERITIER présente le rapport ci-après.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, plus connue sous son acronyme loi NOTRe, a notamment acté le transfert des compétences « Alimentation en Eau Potable » et « Assainissement Collectif » de l'échelon communal à l'échelon intercommunal.

Depuis plusieurs années, et en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du contrat territorial Creuse amont, la Communauté de communes accompagne, en partenariat avec les syndicats d'eau potable et les Communes, une réflexion préalable à la future organisation territoriale des compétences « eau » de l'EPCI.

Si la compétence « Assainissement Collectif » devrait indéniablement être transférée à la Communauté de communes, les scénarios d'évolution de la gestion de l'eau potable sont potentiellement plus nombreux.

Les Communes aujourd'hui autonomes en matière de gestion de l'alimentation en eau potable que sont Saint-Quentin la Chabanne, Gioux, Gentioux-Pigerolles, Faux la Montagne et la Villedieu, ont acté le principe d'étudier un futur rapprochement avec le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse. La Commune de Féniers, membre de Haute Corrèze Communauté, est aussi intéressée par cette opportunité.

Dans le cadre d'un groupement de commandes, porté par la Communauté de communes Creuse Grand Sud, une étude dite « transfert » constituée de deux volets (1 : AEP, 2 : Assainissement Collectif) est envisagée pour se doter d'une expertise nécessaire et d'un accompagnement préalable.

La consultation a été lancée début juillet et jusqu'au 18 août 2023. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée. A l'ouverture des plis, une seule offre a été déposée par le groupement d'entreprises Finance Consult, Adaltys et Verdi.

Ces éléments ont été présentés aux membres du groupement de commandes.

Conformément à l'article 4 de la convention du groupement de commande, la Communauté de communes, en qualité de coordonnateur, a sollicité la confirmation d'acceptation du choix du titulaire, auprès de chaque membre du groupement, qui ont adressé un retour favorable par un courrier écrit.

Pour disposer de cette expertise et de cet accompagnement, un cahier des charges a été co-rédigé et il a abouti à un dossier de consultation des entreprises en vue d'une mise en concurrence. Il s'agit d'attribuer le marché à l'entreprise dont il est proposé de retenir l'offre.

Pour rappel cette étude bénéficie d'un large soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil départemental de la Creuse (à hauteur totale de 82 762,50 €, soit environ 76,9 % d'aides) et les membres du groupement doivent participer à la prise en charge de l'autofinancement à hauteur de **8 130,00 €**. La participation attendue de la Communauté de communes s'élèverait quant à elle à hauteur de **16 747,50 €**.

CONTRE : 0

POUR : 43

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité des votants

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- ✓ **DECIDE DE RETENIR** le groupement d'entreprises Finance Consult, Adaltys, Verdi pour la réalisation d'une étude de transfert des compétences « eau » pour un montant prévisionnel de 107 640,00 € TTC
- ✓ **AUTORISE** la Présidente à signer toute pièce afférente à ce marché

Ainsi fait et délibéré le 21 septembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le



Valérie BERTIN,
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Valérie Bertin", written over a large, faint circular stamp.

